



Une Alliance pour le dimanche sans travail Sauvegarder le temps de repos

Déclaration de la 2ème conférence sur le "Temps" Berlin, 4 juin 2008

Le dimanche est en danger. Le nombre des travailleurs/euses obligés à travailler le dimanche augmente d'année en année. Une société fonctionnant vingt quatre heures sur vingt quatre, une société avec de moins en moins de moments de pause permettant de s'engager socialement et de se reposer pour souffler, est en train de gagner subtilement du terrain en rallongeant le travail du samedi, du soir et en introduisant de plus en plus le travail de nuit. Ce développement est déjà une réalité dans beaucoup de pays européens.

Actuellement, le recours constitutionnel des deux grandes Eglises d'Allemagne, contre l'ouverture excessive des ouvertures du petit commerce le dimanche à Berlin, a suscité un grand intérêt public. D'autres plaintes et actions de la part des Eglises et des Syndicats, ainsi que d'innombrables initiatives partout en Allemagne et dans d'autres pays européens, témoignent d'une résistance croissante contre le tout économique qui est en train de se développer aujourd'hui.

Les participant(e)s à la conférence provenant de onze pays - Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Autriche, Pologne, Suisse, Tchéquie et Turquie - exigent une protection conséquente et un renforcement de notre culture du dimanche et des jours de fêtes. Il s'agit de sauvegarder le rythme entre travail et repos pour protéger la personne et pour la mettre incontestablement au centre, avant tout intérêt économique. Ces objectifs trouvent un large consensus dans notre société.

Nous sommes tous concernés et responsables pour nous engager à sauvegarder le dimanche et cela ne peut se faire efficacement qu'en agissant ensemble. Pour cela nous élargissons nos alliances pour un dimanche libre au niveau européen. Nous invitons chaque institutions et acteurs qui partagent nos requêtes de s'engager à nos côtés.

Le 3 mars de chaque année devrait être ancré en tant que *Journée Internationale du dimanche sans travail*. Se référant à l'événement historique qui introduisit le dimanche en tant que jour de repos par décret en 321 après Jésus-Christ par l'empereur Constantin, auront lieu dans différents pays européens des actions publiques, des moments de discussions et des célébrations eucharistiques autour du thème "sauvegarder le dimanche sans travail".